

## COMPTE RENDU

### Conseil Municipal du 13 novembre 2020

**Présents** : Pauline ROMERA, Joëlle CHAUVET, Fanny WLODAZ, Christian MUXART, Romain MOSTACCHI, Robert CRAIG, Nicole BERT, Guillaume LARIS, Marc ESCLARMONDE, Julien LARIS, Pascal COLOMER, Alain ROUMIGUIÉ, Olivier PERISSET

**Représentés** : Béatrice BERTRAND par Pauline ROMERA

**Présidente de séance** : Madame Pauline ROMERA

**Secrétaire de séance** : Monsieur Romain MOSTACCHI

*La séance est ouverte à 20H00*

#### **2020\_081 - MENTION RELATIVE AU DELAI D'URGENCE**

*POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0*

Mme Pauline Romera précise que Mme le Maire a constaté que des tags avaient été apposés au niveau du chemin du château d'Aguilar, sur un panneau et sur les quatre extrémités d'un pont en pierre. Connaissant les significations des symboles inscrits, Mme le Maire a souhaité réunir le conseil municipal en urgence afin de délibérer de la suite à donner.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-11 du code général des collectivités territoriales,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**Approuve** le caractère urgent de la séance du Conseil Municipal de ce jour,

**Approuve** l'examen du point à l'ordre du jour.

#### **2020\_082 - DEPOT DE PLAINTE**

*POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0*

Mme Pauline Romera indique que des tags verts ont été apposés au niveau du chemin du château d'Aguilar, sur un panneau et sur les quatre extrémités d'un pont communal en pierre. Connaissant les significations des symboles inscrits, Madame le Maire a souhaité réunir le conseil municipal en urgence afin de délibérer de la suite à donner.

Un débat a lieu sur la signification de la peinture apposée.

**Vu** le Code pénal, notamment les articles 322-1 à 322-4-1,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal,**

**DEMANDE** à Mme le Maire de déposer une plainte à la gendarmerie pour dégradation de biens pub

*La séance est levée à 20h30*

*Le secrétaire de séance,  
Romain MOSTACCHI.*

*La Présidente de séance,  
Pauline ROMERA.*